



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 21206

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le fait qu'en réponse à une précédente question écrite il lui a indiqué qu'il était envisagé d'adjoindre à l'hôpital militaire Legouest de Metz un centre de formation de spécialistes paramédicaux de l'armée de terre. Elle souhaiterait qu'il lui précise quel est l'état d'avancement de ce projet.

Texte de la réponse

Compte tenu de ses besoins en personnels militaires formés dans le domaine de la santé, l'armée de terre a décidé de créer, à Metz, un centre d'instruction du personnel de la fonction santé au sein de l'armée de terre, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2001. Ce centre, à vocation interarmées, aura pour mission d'assurer la formation, complémentaire ou de spécialité, des volontaires et des engagés volontaires de l'armée de terre, du service de santé des armées et éventuellement des autres armées. Il s'agit essentiellement de formations à caractère administratif, technique (secourisme, conducteur-ambulancier) ou paramédical (aide-soignant). Cette dernière formation nécessite l'accord de la direction régionale de l'action sanitaire et sociale. Ce centre dispensera également une formation militaire générale initiale pour certaines catégories de personnels du service de santé (volontaires, militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées). Son implantation, prévue au quartier Raffanel-Delarue situé à Montigny-lès-Metz, bénéficiera des facilités offertes par le pôle de compétence local, tant au plan médical que militaire. L'organisation de ce centre et les modalités de son développement font actuellement l'objet d'études au sein de l'armée de terre.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21206

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1998, page 6073

Réponse publiée le : 28 décembre 1998, page 7059